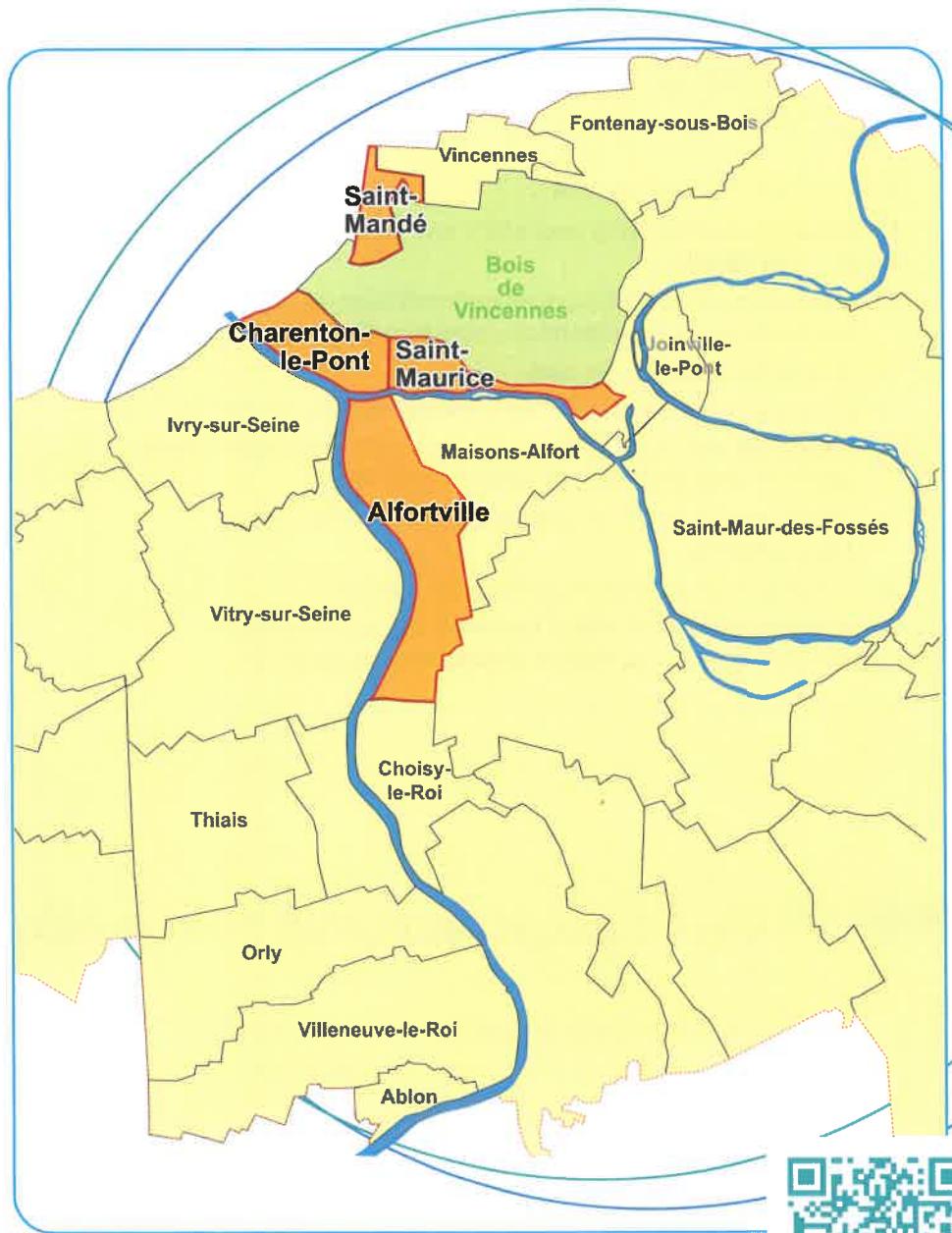


Zone d'intervention de l'UMAAC



Retrouvez l'UMAAC sur  
[www.hopitaux-saint-maurice.fr/UMAAC/5/138/41](http://www.hopitaux-saint-maurice.fr/UMAAC/5/138/41)

Unité mobile

Unité mobile accueil et d'accompagnement de la crise (UMAAC)



© Hôpitaux de Saint-Maurice - Mars 2023 - Illustration créée par rawpixel.com / Freepik



Missions

- L'UMAAC intervient sur le secteur auprès des personnes, connues ou non, signalées par la famille, l'entourage, les partenaires sociaux, les médecins et les structures de soins publics ou privés.

Psychiatrie de liaison

- L'équipe de l'UMAAC assure la psychiatrie de liaison des différents services de rééducation des Hôpitaux de Saint-Maurice (avec une convention spéciale pour les femmes hors secteur suivies à la Maternité) pour les personnes âgées de moins de 75 ans.

## Pour qui ?

- L'UMAAC intervient auprès des adultes de moins de 75 ans sur les communes de :
  - Alfortville,
  - Saint-Mandé,
  - Charenton-le-Pont,
  - Saint-Maurice.

## Quand, comment ?

### Vous pouvez nous contacter

- du lundi au vendredi de 9h à 16h40  
Tél. : 01 43 68 03 75 ou 06 28 98 25 08  
Fax : 01 43 78 80 44  
[umaac-psyliaison@ght94n.fr](mailto:umaac-psyliaison@ght94n.fr)

En dehors de ces horaires et en cas d'absence, un répondeur est à votre disposition.

Vous pouvez également contacter le **CMP Mary Barnes** à Charenton-le-Pont au 01 49 77 00 43 :

- du lundi au vendredi de 9h à 20h
- les week-ends et jours fériés de 9h à 17h

ou les unités d'hospitalisation, 24h/24, au 01 43 96 61 87 ou 01 43 96 62 06.

### Modalités d'intervention

- L'objectif est d'**intervenir de façon précoce** avant que la situation de crise ne se transforme en urgence psychiatrique qui nécessiterait une hospitalisation en milieu spécialisé après intervention des dispositifs d'urgence (médecins généralistes, SAMU, police si atteinte à la sûreté...).
- Les signalements peuvent émaner de la **famille, de l'entourage proche, des médecins généralistes ou spécialistes, des travailleurs sociaux et du secteur privé**.
- Une fois les signalements reçus et analysés, l'équipe de l'UMAAC **donne une réponse au plus tard dans les 48h** et prévoit, si nécessaire, une **intervention programmée et adaptée**.

## Les soins

### Les modalités de soins

L'intervention de l'UMAAC peut **offrir une alternative à l'hospitalisation** car l'équipe :

- intervient dans l'environnement habituel de la personne**, sur le lieu de la crise (domicile, structure d'hébergement...),
- évalue la situation** de crise,
- initie une **mise en place d'un suivi** ou favorise sa reprise,
- favorise la **continuité des soins** en s'articulant précocement avec les structures intra et extra-hospitalières,
- propose un **étagage** au patient lors de la sortie de son hospitalisation,
- travaille avec la famille**, l'entourage proche,
- travaille en réseau** avec l'ensemble des partenaires du territoire (médecins, tuteurs, assistantes sociales...).

## Une équipe pluriprofessionnelle

- |                            |              |
|----------------------------|--------------|
| • infirmière coordinatrice | • infirmiers |
| • psychiatre               | • secrétaire |